



Schéma d'aménagement et de développement révisé

Plan 14-11

Hauteurs permises à proximité de l'aéroport de Rivière-du-Loup

Aéroport

- Élévation permise (en mètre)
- Zone d'approche
- Zone d'influence

Topographie

- Réseau routier supérieur
- Cours d'eau principal
- Limite municipale
- Milieu urbain
- Fleuve St-Laurent
- Lac

Note:
L'évaluation géodésique maximale permise d'un bâtiment dans la zone d'approche est établie de façon progressive entre les cotes.

Sources:
MRC de Rivière-du-Loup
Ville de Rivière-du-Loup
Gouvernement du Québec

Projection: NAD 83
Fuseau: MTM 7
Date : 13 décembre 2021

Service de l'aménagement du territoire

